



C'EST POSSIBLE !

QUALITE DE VIE AU TRAVAIL

Mai 2017

La première coanimation d'un **Groupe de Travail QVT** a démarré les 2 et 3 mai 2017 sur le site de ST Tours. La CFDT est largement impliquée dans la conception et la mise en œuvre de la démarche.

Les objectifs sont clairs : il s'agit de partir de problématiques réelles, de constats et des idées issus du terrain pour récupérer des propositions et alimenter la négo nationale de demain. Les groupes sont constitués de salariés tous volontaires (dont également des managers, des RH, des syndicalistes, etc.).

Ces groupes de parole ne sont pas une négociation. Elle aura lieu à la fin de la tournée et en deux temps :

- ✓ Un accord France pour tracer les grandes lignes et ancrer une cohérence d'ensemble sur les sites (fixer les principes généraux, le cadre et les thématiques pouvant faire l'objet d'adaptations locales, définir le rôle des acteurs, renvoyer aux accords en vigueur, traiter des sujets « nouveaux » et créer les indicateurs de suivi).
- ✓ Des accords ou des dispositions locales pour mettre en œuvre les spécificités (par exemple : les services de conciergerie, les actions des comités d'entreprise, etc.).

Rappel : en novembre 2016, les Organisations Syndicales et la Direction se sont rencontrées afin de définir les sujets devant être abordés. Trois grands thèmes sont concernés : **l'organisation du travail, réalisation et développement personnel** et les **relations avec la hiérarchie et les collègues**.

Prochaines étapes des animations : Rousset (12 mai 2017), Le Mans, Rennes, Grenoble et Crolles.



CE QUE L'ON VEUT c'est améliorer et garantir la qualité du travail comme élément déterminant à la fois du « bien-être » (incluant la question de la santé au travail) et de la performance.

CE QUE L'ON MET AU CENTRE c'est le développement des capacités d'action des salariés en faisant évoluer simultanément les relations professionnelles, l'organisation et le contenu du travail, la pratique syndicale sur le travail.

Malgré les bonnes intentions et l'engagement incontestable de la Direction dans cette voie, nous pointons du doigt des axes d'amélioration qui nous semblent incontournables pour garantir la réussite de cette première expérimentation :

- ✓ Augmenter le temps des partages en groupe – nous devons obtenir plus que deux demi-journées pour aborder la complexité de l'ensemble des thématiques.
- ✓ La représentation équilibrée de tous les salariés dans la composition de ces groupes de travail.



Vous êtes intéressés par ce sujet ?

Rendez-vous sur notre site : <http://inter.cfdtst.com> pour nous contacter ou consulter le dossier QVT proposé par notre équipe. **Vous pouvez également nous envoyer vos idées et propositions**

sur cette adresse mail : gvt@cfdtst.com

La CFDT met à disposition des salariés un mini site d'information dédié à la QVT avec un espace réservé aux expérimentations : <http://www.cfdt-fgmm-qvt.fr/>.







QVT-EP



C'EST POSSIBLE !

 Loin de s'opposer à la compétitivité de STMicroelectronics, la qualité de vie au travail est au contraire essentielle pour le développement durable et l'innovation.

 Pour générer de la performance et du bien-être, il est important de faire évoluer trois leviers : les relations professionnelles, notre pratique syndicale sur le travail et l'organisation du travail.



PRINCIPES QVT CFDT !

- Impliquer les salariés et leurs représentants et en faire des acteurs de la construction des solutions proposées aux côtés des directions, de l'encadrement et des experts
- Appuyer les projets sur une connaissance précise de la réalité du travail et des caractéristiques des personnes (compétences, état de santé, aspirations, contraintes personnelles...)
- Faire de l'évolution de l'organisation du travail le primat de la conduite du changement
- Favoriser par tous les moyens l'innovation participative
- Se placer dans une perspective de long terme où les contraintes deviennent des opportunités de développement des personnes et des organisations.
- Se poser simultanément la question de l'impact des solutions envisagées sur la performance et sur les personnes (santé, bien-être, développement professionnel, socialisation...)



LE SAVIEZ-VOUS ?

La notion de qualité de l'emploi et du travail est évoquée pour la première fois en France, mais aussi en Europe dans les années 70, en réponse à une demande sociale forte, relayée par le pouvoir politique, visant à développer des modes d'organisation du travail innovants capables de concilier l'efficacité et l'intérêt du travail. Les modèles proviennent essentiellement d'Europe du Nord et des recherches dans les pays anglo-saxons. La notion de qualité de l'emploi réapparaît aux sommets européens de Lisbonne en 2000 et de Laeken en 2001 qui formulent dix objectifs dans le domaine de la qualité du travail. **À l'époque, la volonté est d'accroître à la fois la satisfaction professionnelle des salariés et la performance des entreprises.** Ces objectifs sont complétés en 2002 par la Commission Européenne ainsi que par les accords nationaux interprofessionnels sur la mixité et l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes du 1er mars 2004, sur le stress au travail du 2 juillet 2008 et sur la prévention du harcèlement et de la violence au travail du 26 mars 2010 et enfin l'ANI QVT du 19 juin 2013.

L'ANI précise « La qualité de vie au travail vise d'abord le travail, les conditions de travail et la possibilité qu'elles ouvrent ou non de faire du bon travail dans une bonne ambiance, dans le cadre de son organisation. Elle est également associée aux attentes fortes d'être pleinement reconnu dans l'entreprise et de mieux équilibrer vie professionnelle et vie personnelle ».

